

Annexe à joindre à la demande de permis :

CONVENTION DE REPORT DE DROITS À BÂTIR

Cadastre : _____

Dossier SATAC n° _____

N° de bien-fonds prélevé (FS) : ^a _____

N° de bien-fonds bénéficiaire (FD) : ^d _____

FS = fond servant

FD = fond dominant

Conformément à l'article 11 LCAT, il est possible de tenir compte pour le calcul de la surface de terrain déterminante, d'un terrain contigu ou situé à proximité, affecté à la même zone ou à une zone ayant les mêmes mesures d'utilisation du sol, à condition que ce dernier n'ait pas déjà servi au calcul de la surface de terrain déterminante pour un autre bâtiment et qu'il ne puisse servir ultérieurement à un tel calcul.

Ce report ne peut s'effectuer que moyennant l'inscription d'une **mention au Registre foncier** (art. 11, al. 2 LCAT). Le report est demandé pour (cocher ce qui convient) :

INDICE D'OCCUPATION DU SOL (IOS)

Prélevé de l'article n° ^a _____ (FS) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice d'occupation du sol (correspondant à ^c _____ m² de surface de construction déterminante).

Reporté sur l'article n° ^d _____ (FD) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice d'occupation du sol (correspondant à ^c _____ m² de surface de construction déterminante).

Le texte de la mention requise sera le suivant :

00001 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m² de surface de construction déterminante (IOS) au profit de la COMMUNE x, FD: No ^d _____, xx.xx.2023 Rég.x*

00002 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m² de surface de construction déterminante (IOS), FS: No ^a _____, xx.xx.2023 Rég.x*

INDICE DE MASSE (IM)

Prélevé de l'article n° ^a _____ (FS) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice de masse (correspondant à ^c _____ m³ de volume bâti déterminant).

Reporté sur l'article n° ^d _____ (FD) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice de masse (correspondant à ^c _____ m³ de volume bâti déterminant).

Le texte de la mention requise sera le suivant :

00001 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m³ de volume bâti déterminant (IM) au profit de la COMMUNE x, FD: No ^d _____, xx.xx.2023 Rég.x*

00002 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m³ de volume bâti déterminant (IM) FS: No ^a _____, xx.xx.2023 Rég.x*

INDICE BRUT D'UTILISATION DU SOL (IBUS)

Prélevé de l'article n° ^a _____ (FS) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice brut d'utilisation du sol (correspondant à ^c _____ m² de surface de plancher déterminante).

Reporté sur l'article n° ^d _____ (FD) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice brut d'utilisation du sol (correspondant à ^c _____ m² de surface de plancher déterminante).

Le texte de la mention requise sera le suivant :

00001 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m² de surface de plancher déterminante (IBUS) au profit de la COMMUNE x, FD: No ^d _____, xx.xx.2023 Réq.x*

00002 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m² de surface de plancher déterminante (IBUS) FS: No ^a _____, xx.xx.2023 Réq.x*

INDICE DE SURFACES VERTES (IVER)

Prélevé de l'article n° ^a _____ (FS) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice de surfaces vertes (correspondant à ^c _____ m² de surfaces vertes déterminantes).

Reporté sur l'article n° ^d _____ (FD) du cadastre de _____, ^b _____ m² de surface de terrain déterminante pour le calcul de l'indice de surfaces vertes (correspondant à ^c _____ m² de surfaces vertes déterminantes).

Le texte de la mention requise sera la suivante :

00001 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m² de surfaces vertes déterminantes (IVER) au profit de la COMMUNE x, FD: No ^d _____, xx.xx.2023 Réq.x*

00002 *Interdiction de bâtir (art. 11 LCAT) sur ^b _____ m² de surface de terrain déterminante, correspondant à ^c _____ m² de surfaces vertes déterminantes (IVER), FS: No ^a _____, xx.xx.2023 Réq.x*

Les deux parties acceptent que la réquisition au Registre foncier pour l'inscription de la mention relative à ce (ces) report(s) soit faite par la commune dès l'entrée en force de la décision d'octroi du permis de construire. Les frais d'inscription sont facturés à la commune ; celle-ci les mettra à charge du requérant et/ou la requérante de la demande de permis de construire lors de l'octroi du permis de construire.

Article (**prélevé**) n° ^a _____ (FS) du cadastre de : _____
Nom, prénom ou raison sociale du(des) propriétaire(s) de l'article (**prélevé**) : _____

Date : _____

Signature(s) : _____

Article (**bénéficiaire**) n° ^d _____ (FD) du cadastre de : _____

Nom, prénom ou raison sociale du(des) propriétaire(s) de l'article (**bénéficiaire**) : _____

Date : _____

Signature(s) : _____

Si les propriétaires de plusieurs parcelles consentent à un report en faveur du requérant ou de la requérante, un formulaire doit être rempli et signé pour chaque report.